

Le communiqué du Conseil des ministres du 07 Octobre 2015

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 7 octobre 2015 au Palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.

Le Président de la République, après avoir renouvelé les condoléances de la nation aux familles des victimes de la bousculade survenue à Mina lors du pèlerinage à la Mecque, salue la dignité, le patriotisme, la solidarité et la résilience dont nos compatriotes ont fait preuve dans la gestion collective de cette situation, qui appelle le sens des responsabilités de tous les acteurs et de tous les segments de notre corps social.

Pour sa part, l'Etat a déployé tous les moyens requis afin de rechercher et d'identifier les compatriotes blessés, décédés, ou portés disparus.

A cet effet, une Cellule interministérielle de crise et d'appui a été mise en place pour apporter le soutien psychologique nécessaire et la prise en charge appropriée des personnes et familles directement frappées par cette tragique épreuve.

A ce titre, le Président de la République rappelle au Gouvernement, l'impératif d'accompagner les blessés, les familles éplorées et d'encadrer, au mieux, le retour des pèlerins. Dans ce cadre, le Chef de l'Etat a décidé d'octroyer une rallonge budgétaire de cent millions de francs CFA, à répartir entre le Commissariat général, la Commission médicale et la Cellule de Crise.

Pour conclure son propos sur la tragédie de Mina, le Chef de l'Etat présente les condoléances du Sénégal à la Oumah islamique, aux pays frères et amis qui ont subi des pertes en vie humaine lors de cet accident.

Poursuivant sa communication, le Président de la République renouvelle ses félicitations et celles de la nation, aux joueuses et à l'encadrement de l'équipe nationale de Basket Ball féminin, suite à leur brillante victoire, lors des Championnats d'Afrique organisés au Cameroun.

Le chef de l'Etat confond dans ses félicitations tous les médaillés des derniers Jeux africains qui se sont déroulés à Brazzaville, et exhorte les sportifs à maintenir le flambeau de l'excellence et à contribuer davantage au rayonnement international du Sénégal.

A cet égard, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'assurer une bonne préparation de nos équipes nationales qualifiées aux Jeux olympiques, prévus en 2016, à Rio de Janeiro, au Brésil.

Abordant la rentrée scolaire 2015, le Président de la République rappelle au Gouvernement les onze (11) décisions stratégiques qu'il a prises lors du Conseil présidentiel de validation des recommandations issues des Assises de l'Education et de la Formation, pour assurer la refondation consensuelle de notre système éducatif et bâtir l'Ecole du futur, celle de la réussite dans l'excellence, conformément à sa vision pour un Sénégal émergent.

Le Chef de l'Etat fixe ainsi le cap de l'intervention du Gouvernement pour consolider les acquis actuels et intensifier les actions à partir de l'année scolaire 2015 -2016, dans le but de renforcer le dialogue Gouvernement – syndicats d'enseignants, de pacifier le milieu scolaire et de promouvoir un meilleur cadre d'exercice et d'apprentissage pour les enseignants et les élèves.

Dès lors, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions idoines afin d'assurer une bonne rentrée scolaire.

Il lui rappelle également, l'urgence de veiller au démarrage immédiat des enseignements selon le calendrier officiel validé, l'impératif d'assurer l'assainissement et l'embellissement des établissements scolaires de même que la prise en charge effective des engagements conclus par le Gouvernement avec les syndicats d'enseignants.

Au titre de sa participation à la 70ème Session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, précédée du Sommet du développement durable consacré à l'évaluation finale des OMD et à l'adoption d'un nouveau programme de 17 objectifs articulés autour du paradigme de développement durable (ODD), le Chef de l'Etat s'est d'abord particulièrement réjoui du constat fait par la FAO, que notre pays a atteint, en 2015, l'OMD-1 visant la réduction de moitié du nombre de personnes victimes de la faim, par rapport à l'année de référence 1994.

Dans son intervention devant l'Assemblée Générale, le Président de la République a fait un plaidoyer vibrant pour la rénovation de l'ordre mondial, la prise en compte des intérêts de l'Afrique dans la gouvernance mondiale et les échanges internationaux. Il a également plaidé pour l'élargissement du Conseil de Sécurité, la réforme de la Gouvernance financière mondiale, la juste rémunération des matières premières et la lutte contre les flux financiers illicites.

Dans son adresse, le Chef de l'Etat a par ailleurs abordé la situation politico-sécuritaire en Afrique de l'Ouest, et d'autres préoccupations liées, entre autres, aux phénomènes

contemporains du racisme, de la xénophobie, à la situation des travailleurs migrants, dans leur pays d'accueil et à nos attentes en direction du Sommet de la COP 21.

La 70ème Session de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies a été aussi l'occasion pour le Président de la République, de rappeler la contribution de notre pays au maintien de la paix (7ème sur 128 pays avec 3646 éléments dans 8 missions) et de rendre hommage à feu le capitaine Mbaye Diagne, tué au Rwanda en 1994, de retour d'une mission de sauvetage.

Pour conclure, le Chef de l'Etat a rappelé, pour s'en féliciter, que le Conseil de Sécurité a créé une médaille qui porte le nom de notre défunt compatriote en vue de décorer le personnel des Nations Unies distingué dans les missions de maintien de la paix

Le Premier Ministre, après avoir félicité le Président de la République pour sa brillante participation à la 70ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, son engagement pour la consolidation de la démocratie, la promotion de la paix et de la bonne gouvernance, qui vaut à notre pays la considération des grandes nations et son rayonnement international, a rendu compte des activités du Gouvernement.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur les dossiers de l'actualité politique africaine et internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a présenté au Conseil, le projet de loi de finances pour l'année 2016.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a rendu compte du suivi de la campagne agricole et des préparatifs de celle relative à la commercialisation.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

- le projet de loi de finances pour l'année 2016 ;
- le projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Hôpital militaire de Ouakam.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Abdou Karim FOFANA, Spécialiste en Management des Entreprises et Gestion immobilière, est nommé Directeur général de l'Agence de Gestion du Patrimoine Bâti de l'Etat (AGPBE) en remplacement de Monsieur Aliou Mara ;

- Madame Fatoumata Bintou CAMARA, Administrateur civil, matricule de solde n°616 328/B, est nommée Directeur des Collectivités locales, en remplacement de Monsieur Alassane MBENGUE, appelé à d'autres fonctions.

Le Ministre auprès du Premier Ministre,
Porte-parole du Gouvernement